Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2** • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

8 AVRIL 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18093 **14**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Le 23 mai 2010

David Follien

Le 23 mai prochain, notre région – à l'exception de cinq communes – sera appelée à un important moment de démocratie : les élections municipales, rendez-vous électoral fondamental, fort « ressenti » par les citoyens, auxquels revient la possibilité de choisir directement les deux personnes qui, pendant cinq années, seront à la tête de la machine communale.

Il s'agit également d'élections très importantes, car les équilibres politiques et la « couleur » des différentes Juntes présente des indubitables retombées même sur les possibles formules pour le renouvellement du Conseil régional : c'est pour cette raison qu'un Mouvement tel que le nôtre, autonomiste et qui se rattache aux principes du fédéralisme intégral, doit offrir le maximum de son engagement. À ce propos, je tiens à exprimer deux considérations.

Avant tout, attention aux risques de l'abstentionnisme. Les « municipales » représentent traditionnellement le rendez-vous avec les urnes moins frappées par ce « cancer », mais les « régionales » et les « administratives » qui viennent de se dérouler hors de notre Vallée ont mis en évidence ce problème (sans rappeler le dramatique cas français).

Il est bel et bien le cas que la politique s'interroge sur les réponses que parfois elle n'arrive pas à donner, surtout vis-à-vis des moments de criticité économique.

À ce propos, le fait d'avoir une administration régionale forte, qui contrecarre la phase de crise par des lois spécifiques et des mesures tranchantes, permet de regarder avec un certain optimisme à notre futur.

Ensuite, je veux faire réfléchir les Unionistes en vue du dimanche 23 mai prochain, sur l'importance de notre structure et de nos sections sur le territoire, qui permettent d'une façon capillaire et distribuée de choisir les candidats conseillers et Syndic les meilleurs, ainsi que d'élaborer des programmes administratifs cohérents avec le territoire.

Même les récentes élections régionales hors de la Vallée ont démontré que l'enracinement et la présence sur le territoire permettent d'identifier des candidats représentatifs et de remporter de bons succès.

En tant que Mouvement, nous avons été parmi les premiers à croire dans ce modèle organisationnel. Nous devons donc être à même de le sauvegarder et de le faire progresser toujours plus.

C'est ainsi qu'à l'occasion de ces derniers jours de définition des listes dans nos communes, j'invite les Unionistes à se confronter, à discuter, puisque le débat est le sel de la démocratie, mais la confrontation – même si soutenue – doit se baser sur les projets, sur les idées différentes, pour le bien commun et non pas seulement suite à des personnalismes exagérés.

Surtout, j'invite nos adhérents non à l'unité dans la discussion, mais à l'unité après une décision prise à majorité.

Pour terminer, bon travail à tous nos inscrits et sympathisants, en vue de cette compétition, et soyons optimistes, car je suis convaincu que cette fois aussi le lion rugira encore.

Semaine de la Résistance du 19 au 22 avril prochains

Sensibiliser les jeunes à réfléchir sur l'importance de ne pas oublier

***"Valoriser la culture locale** et celle du territoire pour ne pas oublier les valeurs de la liberté et de la démocratie, à savoir les principes propres de la Résistance*". Voilà l'objectif de la Semaine de la Résistance organisée par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture en collaboration avec l'Institut Historique de la Résistance et de l'Histoire contemporaine d'Aoste et les Communes de Perloz, de Valgrisenche et de Quart.

« *A l'occasion du 55ème anniversaire de la Libération* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin lors de la conférence de présentation de l'initiative, le mercredi 7 avril – *nous avons décidé d'instituer la Semaine de la Résistance, afin d'insérer dans un contexte important au niveau régional les activités liées aux thèmes de la promotion des valeurs et des principes établis par la Constitution et par les Statuts».*

«*Le but* – a continué Viérin, en rappelant que l'initiative impliquera les professeurs et les élèves de l'école primaire et secondaire de premier et de deuxième degré – *est celui de faire connaître aux jeunes le passé pour comprendre le présent et pour bâtir le futur».*

Le programme, qui envisage des visites guidées des principaux sites de la Résistance et la participation à des spectacles musicaux et théâtraux liés à la perspective de la "Mémoire actuelle", se déroulera à partir du lundi 19 avril. Le calendrier des rendez-vous se conclura le jeudi 22 avril, à 20h30, par un spectacle ouvert au public à l'Auditorium d'Aymavilles.

Denis Falconieri

Nouvelles du Sénat

L'heure des réformes est arrivée

Antonio Fosson

Les récentes élections régionales en Italie donnent une indication précise de la volonté populaire à propos de laquelle on ne peut pas ne pas être d'accord : le centre-droite s'est renforcé et, par conséquent, le Gouvernement actuel. La stabilité politique dont le Pays a besoin, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, se base sur des chiffres encore plus évidents : beaucoup de Régions sont passées du centre-gauche au centre-droite et à présent la conférence Etat-Régions à la même majorité politique que les équipes gouvernementales. Dans cette victoire électorale, le parti de la Lega Nord a eu un poids encore plus significatif. Ceux qui pensent encore que ce parti est seulement une chorégraphie ou un épisode passager de la politique italienne doivent sûrement changer d'idée au plus vite. Lega veut dire aussi bon gouvernement, lutte contre le gaspillage, soutien aux professions, guerre contre la bureaucratie et contre l'inefficacité, défense de la sécurité du citoyen et opposition à la criminalité.

En outre, avec un gouvernement de la Lega à la tête du Piémont, pour la Vallée d'Aoste également, le rapport avec ce parti (qui comme le dit Bossi, n'existerait pas sans le Valdôtain Bruno Salvadori) doit repartir sur de nouvelles bases.

Mais stabilité politique signifie possibilité de gouverner, de faire, comme le dit toujours le Président Berlusconi, de redessiner le futur et de ne pas raisonner seulement et toujours sur le présent et sur les accords à renforcer chaque jour pour rester sur pied.

Il faut faire la réforme de la loi électorale en réintroduisant les préférences, la loi constitutionnelle qui modifie le bicaméralisme parfait qui n'est plus actuel en réduisant également le nombre des parlementaires.

Il faut faire la réforme du fisc, (les informations confirment que seuls les salariés ayant un salaire fixe payent), et de la justice. La santé attend également depuis longtemps une réorganisation du Système Sanitaire National, une loi sur les médecines non conventionnées et sur le risque professionnel qui réduit les pratiques de "Médecine Défensive".

Et surtout, le fédéralisme fiscal et institutionnel, pour arriver à un fédéralisme "Global", ne peut plus attendre !

Mais si le Gouvernement entreprend cela, il doit le faire correctement. Sans lois confuses, bâclées et puis saisies par le Président Napolitano ou modifiées, après quelques mois, par un nouveau décret correctionnel.

Il s'agit d'un moment historique : nous pouvons et nous devons changer et améliorer les choses.

Mais il faut le faire en passant au-dessus des intérêts de groupes même si l'on crée le mécontentement chez certains. Les réformes nécessaires (en pensant à celle qui ne peut plus être renvoyée à savoir les retraites) sont parfois impopulaires. Mais ce n'est pas pour cette raison qu'on ne doit pas les mettre en œuvre. On ne peut plus végéter et faire de grands discours qui ensuite restent sans conséquences : les décisions doivent être prises, le Pays les attend.

Nous y participerons sûrement, en soutenant les propositions utiles, visant à promouvoir le bien commun.

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Il est affreux de voir revenir
avec des couleurs d'avenir
tout ce qu'on détestait dans le passé»
Jean Rostand

Les antivaldôtains dérisoires

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 2 avril 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
L'Exécutif a approuvé l'accord de programme entre la Région, la commune de Gignod et l'IVAT en vue de l'achèvement de la restauration de la Maison Caravex, à Gignod, qui sera transformée en musée pour la recherche et la valorisation du patrimoine artisanal.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi Dispositions pour l'application des obligations de la Région dérivant de l'appartenance de l'Italie à l'Union européenne.
Il a également adopté la convention entre la Région et l'ISTAT pour la réalisation de l'annuaire statistique régional 2010 de l'opuscule statistique régional et du rapport synthétique d'analyse socio-économique.
En outre, à l'occasion de la fête du travail, il a donné son feu vert à l'organisation de la cérémonie de remise des Médailles du travail.
L'Exécutif a aussi décidé l'organisation de la 35e Rencontre Valdôtaine qui se tiendra à Avise, le dimanche 8 août 2010.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a approuvé le programme régional 2010 des concours, des rassemblements et des marchés-concours présenté par l'Association Régionale Eleveurs Valdôtains (AREV) et a engagé à cet effet la somme de 7.050.000 euros.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a octroyé une aide d'un montant de 1.130.000 euros, au titre de l'année 2010, à trois entreprises installées en Vallée d'Aoste en vue de la réalisation de projets de recherche industrielle.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé la réalisation, par la coopérative In-VD'A, d'un film documentaire sur le sport populaire La rebatta.
L'Exécutif a ensuite donné son feu vert à l'organisation du congrès international Restituire la memoria. Modi e forme dei linguaggi museali, qui se tiendra à Aoste, du 4 au 6 juin 2010.
Il a également adopté le protocole d'accord entre l'Administration régionale, la commune d'Aoste et la délégation de la Vallée d'Aoste de l'IPA (International Police Association) pour la réalisation de rencontres de formation et d'information en matière d'éducation routière destinées aux institutions scolaires de notre région.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a donné son accord quant à la délivrance à la société coopérative Saval de Saint-Vincent de l'autorisation de mettre en fonction un service socio-sanitaire au sein du centre de jour, situé dans ladite commune, pouvant accueillir 20 personnes souffrant de troubles psychiatriques.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Dans le cadre du cours en Sciences de l'économie et de la gestion d'entreprise, la convention entre la Région et l'Université de la Vallée d'Aoste pour l'organisation de stages de formation et d'orientation au sein du Département du tourisme, des sports et du commerce de l'Assessorat a été approuvée.

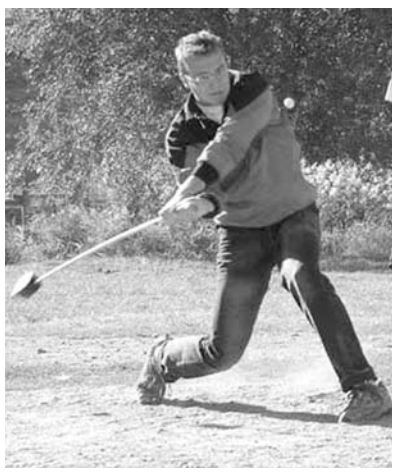

NOUVELLES EN BREF

CONCOURS POUR L'AFFICHE DES MANIFESTATIONS ESTIVALES DE L'ARTISANAT

L'assessorat des Activités productives informe que sont ouverts les termes pour la présentation des projets graphiques concernant l'affiche de la 42ème Foire d'Eté et des autres manifestations estivales de l'artisanat valdôtain de tradition pour l'année 2010.
Le terme pour la présentation des projets graphiques est fixé pour le 21 avril 2010 avant 12h.
Prochainement, il sera possible de télécharger l'avis complet directement du site de la Région Vallée d'Aoste (www.regione.vda.it), section artisanat - manifestations estivales 2010.
Pour toute information ou éclaircissement, il est possible de contacter la Direction des Activités promotionnelles (tél.: 0165/274511-274524), e-mail: u-promozione@regione.vda.it).

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE LA 57ème EXPO-CONCOURS, 42ème FOIRE D'ETÉ ET FOIRE D'ETÉ – L'ATELIER 2010

L'Assessorat des Activités productives informe que sont ouvertes les inscriptions à la 57ème Expo-Concours de l'Artisanat valdôtain, à la 42ème Foire d'Eté et à la Foire d'Eté – L'Atelier qui se dérouleront à Aoste selon le calendrier suivant:
57ème Expo-Concours - du 17 au 29 juillet 2010
42ème Foire d'Eté - 7 août 2010
Foire d'Eté – L'Atelier - du 4 au 8 août 2010.
Les invitations de participation seront expédiées à tous les artisans.
Pour le secteur non traditionnel, les formulaires peuvent être retirés auprès de la Direction des Activités promotionnelles, située 15 place de la République, à Aoste, selon l'horaire suivant:
lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30;
du mercredi au vendredi de 9h à 12h.
On rappelle enfin que toutes les inscriptions doivent parvenir avant le 30 avril 2010.

TRANSPORTS: DIMINUTION DU TRAFIC DES MARCHANDISES DANS LE TUNNEL DU MONT BLANC ET DU GRAND-SAINT-BERNARD

Selon les données publiées par la note conjoncturelle Confetra (Confédération Générale Italienne des Transports et de la Logistique) en 2009, le cours du transport des marchandises a enregistré des valeurs fortement négatives par rapport à l'année 2008 à cause de la crise économique mondiale qui a investi tout le secteur.
En nette flexion, les transports, à la fois nationaux et internationaux, sur route à charge complète. Ces derniers ont fait enregistrer une nette réduction des transits dans les tunnels alpins: selon une base annuelle le Grand-Saint-Bernard (Italie-Suisse) enregistre -18,7%, suivi du Frejus (Italie-France) avec -17%, tandis que le Tunnel du Mont-Blanc (Italie-France) atteint -12% et le Brennero (Italie-Autriche) -10,6%.

LÉGALITÉ: CONFÉRENCES AVEC LES ÉTUDIANTS SUR LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES

Promue par le Préfet de Police d'Aoste, le 13 avril se déroulera une conférence intitulée «Drogues et nouvelles drogues» adressée aux étudiants et aux enseignants des Etablissements scolaires du deuxième degré de la Région.
«*L'initiative* – a souligné l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin – *fait partie des projets de la Région concernant des campagnes d'information, surtout en faveur des écoles, sur les risques sur la santé physique et mentale causés par l'usage et l'abus de drogues et en même temps promeut la vaste thématique de la légalité*».
La conférence, financée par la Région, se déroulera dans le Salon des manifestations du Palais régional, pendant l'horaire scolaire, avec la participation d'enseignants et d'étudiants: 180 personnes environ. Il y aura également deux experts des Services centraux du Département de Sécurité Publique du Ministère de l'Intérieur.

Avis aux destinataires:

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

1760 : Horace-Bénédict de Saussure découvre le massif du Mont-Blanc

Berceau de l'alpinisme, le massif du Mont-Blanc fut un véritable laboratoire pour le tourisme alpin : car c'est dans cet espace que sont nées les vacances à la montagne, comme en témoignent les récits des écrivains, des naturalistes et des voyageurs qui ont sillonné le massif depuis le 18e siècle.

Les voyages de William Windham et Richard Pococke en 1741 et celui de Pierre Martel en 1742 demeurent les plus anciens. Dès 1760, le naturaliste genevois Horace-Bénédict de Saussure effectuera plusieurs voyages dans les Alpes ; en 1767 et 1778, il visitera la Vallée d'Aoste.

Saussure décrira à merveille les paysages alpestres, les mœurs des habitants, les années d'efforts pour atteindre le sommet du Mont-Blanc, ainsi que les nombreuses observations scientifiques, dans son œuvre en quatre volumes, "Voyages dans les Alpes".

C'est au printemps 1760 que le célèbre naturaliste découvre la vallée de Chamonix et le massif cristallin du Mont-Blanc. La vallée était couverte de neige et il n'y avait pas encore "d'auberge logeable".

Un paysage inoubliable s'étendait devant ses yeux : il fut étonné par «*l'uniformité de ces surfaces blanches qui couvroient des espaces immenses*», par «*la grandeur et l'éblouissante lumière de tout cet ensemble éclairé par le soleil*».

Quant aux habitants, il les jugea «*en général honnêtes, fidèles, très attachés à la pratique des devoirs de leur religion. Ils savent être économes* – écrit-il – *et en même temps très charitables. Leur esprit est vif, pénétrant, leur caractère gai, enclin à la raillerie ; ils saisissent avec une finesse singulière les ridicules des étrangers…*»,

Fasciné par cette superbe vallée savoyarde, par ses montagnes et ses longs glaciers que le Mont-Blanc dominait de sa masse imposante, Saussure consacra une grande partie de sa vie au géant des Alpes, obsédé par son ascension et promettant une «*récompense assez considérable*» à ceux qui parviendraient au sommet.

Plusieurs tentatives eurent lieu et le 5 juillet 1786, deux Chamoniards, le docteur Michel-Gabriel Paccard et le guide Jacques Balmat, gagnèrent enfin la cime, regardée jusqu'alors comme inaccessible.

Saussure lui-même, accompagné de dix-huit guides, allait atteindre le sommet tant convoité l'année suivante.

C'était la deuxième ascension du Mont-Blanc, préparée minutieusement pendant plus de dix ans et menée surtout avec des buts scientifiques, mais qui marquait le début de l'alpinisme.

L'excursion en montagne et l'alpinisme connaîtront une grande vogue dans la première moitié du 19e siècle avec les idéaux du romantisme et le prouesses des voyageurs anglais, presque tous alpinistes. La montagne n'étant plus regardée avec méfiance, ces jeunes sportifs se livreront avec enthousiasme à la conquête des hauts sommets des Alpes, surtout le Mont-Blanc et le Cervin, suscitant bientôt des émules parmi les populations locales.

Esther Salvato

L'Assemblée a approuvé le bilan 2009

Dernière séance pour le Conseil communal de Sarre

La dernière séance de la législature 2005/2010 du Conseil communal de Sarre s'est achevée, le mardi 30 mars dernier.
A l'ordre du jour, il y avait un point très important, s'agissant de l'approbation du bilan 2009.
« *L'approbation du bilan avec beaucoup d'avance* – a commenté le syndic de Sarre Roberto Vallet, en rappelant que la loi régionale fixe l'échéance de cet acte au 30 du mois de juin – *et avant que le mandat électoral soit terminé, représente un résultat important pour notre Administration.*
En effet, d'un côté, nous pouvons conclure cette législature avec un bilan positif des objectifs atteints pendant ces cinq ans, de l'autre la nouvelle Administration, qui s'installera après les élections du mois de mai, pourra œuvrer tout de suite pour réaliser le programme proposé».
Le bilan présente une avance d'administration de 370 mille euros : les entrées courantes ont augmenté par rapport à 2008 et s'élèvent à 5 millions 445 mille 634,60 euros, tandis que les entrées en compte capital, finalisées au financement du programme d'investissement de la Commune, s'élèvent à 8 millions 782 mille 573,49 euros.
Du côté des sorties, les dépenses courantes atteignent les 4 millions 896 mille 863,04 euros, tandis que les dépenses en compte capital s'équilibrent sur les entrées.
Le syndic Vallet a, ensuite, illustré l'activité administrative de 2009 dans le domaine du programme des investissements et des services pour les citoyens.
En particulier, Vallet a souligné que, grâce à la collaboration de la Communauté de Montagne Grand-Paradis, les services pour l'enfance ont été intensifiés et que les services en faveur des personnes âgées ont été maintenus.
Vallet a fait également le point sur les politiques sociales, sur les travaux publics accomplis et sur ceux qui vont démarrer dans les mois prochains : « *Je peux affirmer avec satisfaction* – a conclu Roberto Vallet, qui va se présenter à nouveau lors des prochaines élections communales – *que la réalisation des projets qui avaient été envisagés dans le budget 2009 a permis à l'Administration d'atteindre les objectifs indiqués dans le programme de cette législature».*

Denis Falconieri

Quart, une collaboration avec la commune de Brissogne

Comme cela s'est produit dans beaucoup de Communes ces jours-ci, le Conseil communal de Quart s'est réuni pour la dernière fois de cette législature, le mardi 31 mars. L'Assemblée a approuvé la convention, qui envisage une dépense d'environ 20 mille euros, avec la Commune de Brissogne pour l'installation d'appareils émetteurs-récepteurs.
Comme l'a souligné le syndic Jean Barocco « *il s'agit d'une grande opportunité pour les deux Communes. Grâce à la collaboration entre les deux organismes, nous pourrons placer des antennes qui nous permettront de couvrir notre territoire avec le signal Adsl».*
Après les travaux du Conseil, le premier citoyen a dédié son attention sur le parcours de ces dernières années, en remerciant les employés de la Commune, la Junte, la majorité et aussi la minorité au sein du Conseil.
« *Il y a deux ans, j'ai hérité la gestion de l'Administration du pays* – a dit le premier citoyen – *je juge positivement mon expérience personnelle, en particulier concernant le rapport qui s'est instauré entre la population et l'Administration».*
Ensuite, Barocco, qui sera à nouveau candidat syndic, s'est tourné vers les prochaines élections communales, a souligné : « *Je souhaite que la campagne électorale soit sincère, loyale, ouverte et constructive, pour que le travail, réalisé jusqu'à présent pour bâtir une communauté unie, ne soit pas balayé».*
La séance s'est terminée avec l'intervention du Conseiller régional, et ancien syndic du pays, André Rosset, invité par l'actuel premier citoyen.
Rosset a remercié ceux qui, depuis 1980, lui ont permis de vivre une expérience importante, grâce à laquelle il est arrivé à recouvrir une charge prestigieuse, à savoir celle de Conseiller régional.

Le nouveau Plan d'urbanisme général de Pollein a été approuvé

Le vendredi 5 mars dernier, le Conseil communal de Pollein s'est réuni pour discuter des trois points à l'ordre du jour. Après la lecture et l'approbation des procès-verbaux de la séance précédente, le Conseil a voté le texte définitif de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998.
« *Cet instrument* – a commenté le syndic adjoint Luca Bianchi – *représente l'un des éléments principaux du gouvernement communal. Nous avons finalement atteint le but du long et laborieux cheminement suivi pour réaliser cette variation substantielle générale d'adaptation».*
Le document, qui a été approuvé par le Conseil, a été rédigé en essayant de donner des réponses à toutes les observations parvenues à l'Administration communale à partir des années 80.
« *En outre* – a ajouté le futur candidat syndic Luca Bianchi – *le texte définitif, là où cela est possible, vise à satisfaire les exigences avancées de la part des citoyens. En examinant le document, on peut remarquer que, même s'il s'agit d'une commune proche d'Aoste, selon les dispositions du nouveau Plan d'Urbanisme, Pollein restera un pays avant tout agricole, où le vert sera la couleur prédominante».*
Le Plan envisage, donc, un espace réduit pour les nouvelles constructions : un choix fait pour respecter les caractéristiques du pays et pour ne pas peser excessivement sur les infrastructures présentes sur le territoire, à savoir entre autres l'aqueduc, les égouts et les routes.
Maintenant, selon les accords pris par l'Administration communale, une communication écrite sera envoyée à toutes les personnes qui avaient posé des observations pendant ces années et aux sujets qui ont été impliqués par les dernières modifications ou les observations faites par l'Administration régionale.
Le Conseil communal de Pollein s'est réuni, à nouveau, le jeudi premier avril : « *Pendant la dernière séance de cette législature* – a commenté Luca Bianchi – *le Conseil a approuvé le bilan de 2009, qui présente une avance d'administration de 685 mille euros. Cette somme pourra être utilisée par la prochaine Administration pour financer les interventions insérées dans le programme électoral».*

Nus approuve la convention pour la garderie d'enfants

Après 43 séances et 426 points discutés, le Conseil communal de Nus s'est réuni jeudi le premier avril pour la dernière fois de cette législature. Pour cette assemblée, dix points étaient à l'ordre du jour : après l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le syndic Gian Marco Grange a pris la parole pour ses communications : « *Le Conseil de l'Association Mi-Vallée, pendant la réunion du 19 février, a approuvé le budget 2010-2012, qui s'équilibre sur le chiffre de 12 millions 800 mille euros. Le 26 février, en outre, nous avons rencontré des représentants de la Communauté des Communes de la Haute Maurienne-Vanoise et les fonctionnaires régionaux du Département des Politiques structurales et Affaires européennes, du bureau des caves et des mines et ceux de l'Observatoire astronomique de la Vallée d'Aoste, afin d'évaluer la possibilité de présenter un nouveau projet Interreg finalisé à la valorisation de certaines zones du territoire».*
Le premier citoyen a rappelé également que l'accord de programme sur le plan de zone a été signé, le 9 mars, tandis que, pendant la rencontre du 19 mars à laquelle a participé également l'assesseur régional Aurelio Marguerettaz, le Conseil de la Plaine a évalué la possibilité d'étendre le service "Allô Nuit" à toutes les Communes de la Plaine.
Ensuite, le Conseil a approuvé à l'unanimité le projet pour le réaménagement et le reclassement du lieu-dit Mandollaz : il s'agit d'une intervention qui implique la viabilité, les infrastructures et le patrimoine historique, qui coûtera 450 mille euros, dont 80% financés par l'Administration régionale.
Enfin, le Conseil a également approuvé l'ébauche pour la convention avec la Commune de Fénis pour la garderie d'enfants : les places réservées aux enfants résidant à Nus seront quatre ou cinq.
Pour ce service, adressé aux nouvelles familles, l'Administration devra soutenir une dépense d'environ mille euros pour chaque enfant.

À un mois et demi du rendez-vous électoral, déjà beaucoup de sections ont trouvé leurs candidats

Élections communales, voilà la carte des syndics

Encore quelques semaines, et les noms des listes pour les élections communales du dimanche 23 mai prochain seront officiels.
Le dernier délai pour la présentation des listes est fixé pour midi de samedi 24 avril prochain. Dans beaucoup de communes les travaux pour la composition des candidatures viennent de s'achever, dans d'autres – au contraire – bien de thèmes sont encore ouverts.

HAUTE VALLÉE
Dans la Valdigne – avec Courmayeur qui ne votera que dans l'automne de 2012 – l'attention est concentrée sur les autres communes. À Pré-Saint-Didier le syndic sortant Riccardo Bieller sera le vice de la liste approuvée par l'Union Valdôtaine qui présentera – en tant que premier citoyen – l'assesseur sortant Alessandra Uva.

Pas de changements à La Salle : **Cassiano Pascal** sera encore une fois le candidat syndic.
Dans le Grand Paradis quelques changements à Arvier : après trente ans Walter Riblan laisse son poste de premier citoyen. Mauro Lucianaz – avec Christian Alleyson candidat adjoint – est le représentant de l'Union Valdôtaine dans la course à l'administration. Situation similaire aussi à Introd, où Osvaldo Naudin – syndic depuis vingt-cinq ans – fera partie de la liste de l'Union comme simple conseiller : les candidats principaux sont Vittorio Anglesio (syndic) et Riccardo Desaymonet (adjoint).
À Saint-Pierre Marco Carlin et Paolo Lavy sont les hommes choisis par le Mouvement pour chercher de maintenir l'Union Valdôtaine en tête de l'administration locale après les seize ans de gestion de Giuseppe Jocallaz.

À Aymavilles le syndic sortant - **Fedele Belley** - changera de coéquipier : Renzo Testolin ne sera plus le candidat vice syndic, à la place l'ancien animateur principal de la Jeunesse Valdôtaine Rémy Herren.
Roberto Vallet – syndic de Sarre depuis l'élection au Conseil régional de Diego Empereur en 2008 – sera encore le candidat syndic de la commune aux portes d'Aoste.

MOYENNE VALLÉE
Quatre les certitudes dans la Communauté de Montagne du Grand Combin : à Roisan Thierry Rosset sera encore une fois le candidat premier citoyen de la liste composée – entre les autres – par l'Union Valdôtaine. Son adjoint sera Lorenzo Rezzaro, déjà assesseur communal.
Pas de changements à Valpelline – où Claudio Restano cherchera d'être confirmé à la charge de syndic – et à Bionaz, où Armando Chentre sera encore le candidat premier citoyen de la liste de l'Union Valdôtaine.
À Doues – après l'abandon pour avoir rejoint la limite des mandats de la part d'Eugenio Isabel – ce sera Franco Manes à être proposé comme syndic. Remo Juglair, adjoint d'Isabel dans cette dernière législature, sera le second de Manes dans cette tournée électorale.

Situation définie à Saint-Christophe, où **François Desandré** – qui était devenu syndic de la commune après la mort d'Augusto Bionaz – sera le candidat principal de la liste de l'Union Valdôtaine. Avec lui aussi Carlo Champvillair, ancien recteur du pensionnat pour étudiants d'Aoste.
À Pollein, l'Union Valdôtaine a choisi de faire sa course en solitaire, et non plus avec Stella Alpina : le syndic adjoint Luca Bianchi est le candidat syndic de la liste du Mouvement qui présente comme adjoint le directeur du chœur de Saint Ours Angelo Filippini.
À Nus la candidature d'Elida Baravex est officielle, et aussi à Gressan une grande partie du boulot d'assemblage a été accomplie : Michel Martinet, chef de groupe d'opposition sortant, sera le candidat syndic. Avec lui Renzo Bionaz, ancien président du Ski Club Pila, qui avec Martinet conduira une liste composée par «Union Valdôtaine, Fédération Autonomiste, Pd et quelques indépendants», comme dit Martinet.
Dans la vallée du Marmore pas de problèmes pour Domenico Chatillard à Valtournenche et Roberto Brunod à Antey-Saint-André : ce dernier, syndic d'Antey depuis 2000 (mais aussi de 1986 à 1995) sera coordonné par Mario Bertuletti.
À Valtournenche Chatillard – qui a pris la place de Giorgio Pession pendant l'automne de 2008 – aura a son côté Deborah Camaschella comme adjoint.

BASSE VALLÉE
Montjovet : Ivo Surroz restera sur la liste composée par Union Valdôtaine, Pd et indipendants en tant que simple conseiller. Le poste de syndic est réservé au président de la section locale de l'Union Rinaldo Ghirardi, qui aura comme adjointe Daniela Stammena du Parti Démocratique.
Dans la vallée d'Ayas listes presque prête à Challand-Saint-Anselme et Brusson. À Challand – après l'abandon de Graziano Grosjacques – le candidat syndic sera Riccardo Perret, avec l'ancien premier citoyen (1990-1995) Giuseppe Aymonod comme adjoint. À Brusson, c'est la continuité : Giulio Grosjacques sera encore le principal candidat de la liste de l'Union Valdôtaine. Change l'adjoint : non plus Elso Gérandin mais Diego Vuillermin.
À Bard, Pontboset et Perloz pas de changements : Cesare Bottan reste le candidat syndic du pays aux pieds du Fort, avec lui encore Aurelio Bravo. Ilo Chanoux sera encore le candidat principal de Pontboset, avec lui son adjoint de la dernière législature Luca Pitet. Gian Carlo Stévenin – pour en terminer – sera chef de liste à Perloz : son deuxième est encore Nevio Yeuillaz.

Guido Yeuillaz, à Pont-Saint-Martin, est sûr de sa candidature en tant que premier citoyen : les réunions des prochains jours serviront pour compléter la liste et pour trouver le nom du candidat vice syndic.
Même problème à Gressoney-Saint-Jean : Aldo Comé s'étant retiré de la politique active, la section locale de l'Union Valdôtaine se replie sur Giancarlo Cella pour le rôle de syndic. Le nom du candidat vice syndic est en cours de définition.

Lundi dernier, 5 avril, la troisième combat de reines de la saison

Merleun est la reine du lundi de la Pâquerette à Fénis

«Merleun» de la maison Verney de Gressan, reine en première catégorie

«Briga» de la société La Borettaz de Gressan, reine en deuxième catégorie

«Bambi» de Gianni Champion de Saint-Marcel, reine en troisième catégorie

Le lundi de Pâques sourit aux entrepreneurs agricoles de la maison Verney de Gressan, qui dans le jour de la Pâquerette – lundi dernier 5 avril – a Tsanti de Bouva à Fénis ont remporté le bosquet des vainqueurs de la première catégorie du combat de Reines avec Merleun.
Une grande satisfaction pour la famille de Gressan, qui qualifie pour la Régionale de la fin du mois d'octobre Rondella aussi, qui a rejoint les demi-finales avec sa copine d'étable.
Mais dans l'avant-dernier combat Rondella devait succomber à la puissance de Paison – 630 kilos, de Claudio Tutel de Saint-Marcel – qui sera deuxième au classement général du combat de Fénis. L'autre qualifiée de journée de la catégorie est une autre vache de Claudio Tutel, Orsières, battue en demi-finale par la future reine Merleun.
Seulement 27 les vaches inscrites au concours du premier poids : la plus lourde était Rosy de Davide Ramires de Pollein.
En deuxième catégorie une autre société de Gressan – La Borettaz – a remporté le bosquet avec Briga (562 kilos), qui en finale a battu Zelande de Diego Chabod de Fénis.
Parmi les 61 inscrites à cette catégorie remportent la qualification pour la régionale Marquisa des frères Clos de Jovençan et Pinson de Michele Bionaz de Brissogne.
Dans les "poids légers" succès de Bambi de Gianni Champion de Saint-Marcel : en finale cette reine de 491 kilos a réussi à éloigner Tonnerre de Loris Diémoz de Nus, lorsque Arrogance de Ugo Déjanaz d'Antey-Saint-André et Vespa de Giulio Joly de Fénis se sont classées troisièmes.

Dimanche prochain, 11 avril, quatrième rendez-vous du calendrier des Batailles de Reines à Aymavilles. Le début des combats est prévus pour 13 heures.

La Vallée d'Aoste à Vinitaly 2010

L'Assessorat de l'Agriculture et Ressources naturelles sera présent, du jeudi 8 au lundi 12 avril prochain, au Salon International du Vin et des Distillés Vinitaly, à Vérone, qui en est à sa 44e édition.
Le stand valdôtain qui participe pour la 22e fois est encore plus grand par rapport aux éditions passées. Situé dans le pavillon 11, il s'étendra sur une superficie totale de 274 mètres carrés. Dans l'aire institutionnelle, les visiteurs pourront goûter, connaître et apprécier les meilleures productions régionales, accompagnés par des experts du secteur,.
Voici les entreprises présentes à l'événement : les Caves du Vin Blanc de Morgex et de La Salle, la Cave Coopérative de l'Enfer d'Arvier, la Cave des Onze Communes d'Aymavilles, La Crotta di Vegneron de Chambave, La Kiuva d'Arnad, les Caves Coopératives de Donnas ; les entreprises Rosset, Château Feuillet, Di Barrò, Feudo di San Maurizio, Gerbelle Didier, L'Atouéyo, La Source, Les Crêtes, Les Granges, Lo Triolet, Maison Vevey Albert, Maison Vigneronne Frères Grosjean, Ottin Elio, Quinson Pierre Philippe : les distilleries Saint-Roch et La Valdôtaine.
Chaque année un entrepreneur ou une entreprise est signalé pour recevoir un prix à remettre à une personne qui se soit particulièrement distinguée pour avoir su promouvoir et valoriser la culture vitivinicole. Ce prix sera remis à la personne désignée par la Vallée d'Aoste par l'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources Naturelles, Giuseppe Isabellon.

Saint-Pierre, inaugurée la nouvelle partie du centre de consultation sanitaire

La nouvelle partie du centre de consultation sanitaire de Saint-Pierre a été inaugurée mercredi dernier, 31 mars, en présence de l'assesseur régional Albert Lanière et du syndic de la commune de la haute vallée Giuseppe Jocallaz.
«Ces nouveaux locaux ouverts au public – a dit le premier citoyen du pays de Saint-Pierre Giuseppe Jocallaz – *représentent le dernier travail qui a permis de compléter les ouvrages du pôle socio - sanitaire de notre commune, que cette même administration a fortement voulu à partir des année quatre-vingt-dix.*
En effet, la construction de cette importante réalité sanitaire était partie dans les premières années quatre-vingt, avec la réalisation de la communauté pour les anciens dont on vient de fêter les vingt ans au mois de décembre 2007. Les travaux fait au fil des années nous ont permis d'avoir, maintenant, un pôle sanitaire de grande importance et capable de répondre aux besoins et aux requêtes des citoyens de notre territoire».

Les travaux sur le bâtiment du village d'Ordines ont été financés par l'assessorat régional de la Santé, pour un coût total de 1 million 125 mille euros. Le nouveau fabriqué est composé d'une réception, d'une salle de gym avec – en annexe – les vestiaires et les services sanitaires, de trois nouveaux ambulatoires et d'espaces assignés aux volontaires du 118.

LA BOÎTE AUX LETTRES LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSBILITÉ DE LA RÉDACTION

AU SUJET DE L'IDENTITÉ

Il y a des gens qui pensent – ici – en Vallée d'Aoste, que la francophonie est un accident, quelque chose de superflu, une superfétation.
Mais – ces gens-là ne savent rien du poids que le français et son

usage comportent à travers la question de l'Autonomie et de notre Statut.
Ils ne se rendent point compte de notre spécificité et de sa valeur, en tant que petit peuple des Alpes, et des intérêts moraux, sociaux, ethniques, et même économiques que cela comporte.
Nous, les Valdôtains, nous avons aujourd'hui un grand problème, et ce problème est de réussir à maintenir une "autoconscience" de nous-même en tant que peuple avec des caractéristiques bien précises qui dérivent de l'histoire de ce pays, de sa situation géographique, de ses traditions qui nous apparentent à plusieurs peuples au-delà des Alpes; mais, de plus en plus, cette "autoconscience" va s'affaiblir dans un marécage de généralisme, de globalisation, de « … on est tous égaux, et donc… ».
Les droits de l'homme concernent aussi l'identité : moi, c'est moi, et toi, c'est toi, pas vrai ? Ici, il y a ma maison, là-bas, la tienne, et chacun doit respecter le droit de chacun et la volonté de voir sa maison respectée par ceux qui y entrent en hôtes.
La nature d'un peuple comporte, avant tout, le fait de se comprendre, de réfléchir sur ce que l'on a été et sur ce que l'on va être. La substance d'un peuple.
Si on se laisse prendre par la propagande et par les idées courantes, par les impressions superficielles, on ne pourra que se perdre et perdre sa propre identité.
Se protéger, donc, n'est pas un péché, mais je le vois plutôt comme un devoir et une chance ; un devoir envers ceux qui nous ont donné notre Autonomie, et qui avaient la conscience de leur identité bien présente dans leur âme et un grand amour pour leur pays.
Il y a trop de gens et de politiciens, aussi, qui ignorent cet amour, qui aiment parler d'autonomie et d'identité, et puis ils font – au quotidien – tout ce qu'ils peuvent pour suffoquer notre identité dans une mer d'initiatives qui n'ont rien de valdôtaines, qui auraient l'aspiration à englober, dans notre réalité, ce qui est parfaitement étranger, exotique, des choses qui clochent avec le principe qu'on devrait toujours avoir présent à l'esprit ; chacun doit être et rester maître chez lui.
Les autres théories, on devrait les prendre avec beaucoup de prudence. Quand une porte est ouverte, tout le monde se précipite à l'intérieur, pour voir les merveilles du palais.
Cette porte, doit rester, si possible, entrebâillée, pour le bien de notre petite patrie et de ses caractéristiques, pour le bien des Valdôtains qui ont foi dans leur identité et dans leurs valeurs.

Lucrezia Pongan

RECHANTONS NOS CHANSONS

Vous allez dire que je suis un casse-pieds, que je me répète souvent, c'est fort possible.
Mais devant l'inertie qui existe dans notre Vallée d'Aoste à remettre notre français dans la vie courante, et de le reparler de vive voix, je pense que la meilleure façon d'opérer, c'est de rechanter nos vieilles chansons, pas seulement folkloriques, mais aussi nos bonnes chansons d'avant la dernière guerre, qui existent aussi bien en français qu'en Italien, souvenez-vous des chansons de Dalida, « come prima », « bambino » qui existent dans les deux langues, et de bien d'autres, celles de Tino Rossi sur le thème de la montagne, il n'y a pas que Etoile des Neiges, Montagnes d'Italie.
Il y a une très belle chanson de Jean Ferrat « La Montagne », qui vient de nous quitter pour un monde soi-disant meilleur le 13 mars, à 79 ans, dans mes montagnes de l'Ardèche, toutes les chaînes de télévision lui ont rendu hommage.
Et bien cette chanson, avec l'ami Vautherin du C.T.V. on l'a traduite en notre patois, car elle est vraiment faite pour nous.
Evoquant les Pyrénées, il y a Mes jeunes années.
Ce serait-là une façon, de réintroduire notre parler dans la vie courante, et de respecter le bilinguisme, qui sont une richesse de nos deux cultures, Française et Italienne, et de ne pas laisser, une fois de plus, notre Français sur les murs.

Guy de Saint-Pierre

Les sections de l'Union Valdôtaine de Sarre et de Chesallet

organisent

LA FETE DU PRINTEMPS

qui aura lieu à

Sarre le samedi 17 avril
au Restaurant l'Ancien Braconnier

20h30 – Apéritif
21h00 – Dîner

Le prix de la soirée est fixé en 30,00 euro.

Pour les réservations s'adresser à:
Restaurant Ancien Braconnier 0165 258063
Loris Salbego 349 6078869
Nelly Celesia 328 6420980
Silvia Vallet 329 0918323

Dernier délai le mercredi 14 avril

REMERCIEMENTS

Section de La Salle

Je suis honoré
d'avoir été nommé
Président honoraire
de la Section de La Salle.

J'espère que je serai
à la hauteur de la tâche.

Merci.

Leo Margrotto

Entraide des Femmes

L'Assemblée de l'Entraide
se réunira au
siège central
de l'Union Valdôtaine,
le vendredi
30 avril prochain,
à 18h,
pour l'approbation
des Statuts
et pour programmer
l'activité.

Section de Courmayeur

La Section
de l'Union Valdôtaine
organise une rencontre
avec l'assesseur à l'Agriculture
et aux Ressources naturelles
Giuseppe Isabellon.

Rendez-vous
au Jardin de l'Ange
lundi 12 avril à 21h.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Elviro PASQUETTAZ
âgé de 85 ans

ancien syndic de Saint-Christophe et membre de la section.

La communauté unioniste de Saint-Christophe présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Olga Rosset, membre de la section, à son fils Edi avec son épouse Olga Pomat, à son fils Ezio, président de la section, avec Laura, à ses petites-filles Christine et Chantal avec Fabrizio, à ses beaux-frères et belles-sœurs, à ses neveux, à ses cousins, ainsi qu'à toute sa parenté.

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E
COMMERCIO MATERIALI EDILI

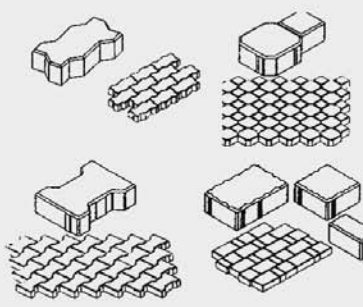

PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, **fontane**, ecc.

IMMAGINE GENERICA DI
BLOCCHI DI COSTRUZIONI

Fraz. Clos, 7 - 11020 **ARNAD (AO)**
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

Cet espace ne pourrait pas mieux porter son nom – ou plutôt son titre ! – puisque je souhaiterais y aborder, chers lecteurs, la 1ère édition des Jeux mondiaux militaires d'Hiver qui s'est déroulée en Vallée d'Aoste du 20 au 26 mars 2010 et dont l'ouverture a été notamment marquée par le troisième forum international « Sport et Paix » : pour instaurer la Paix il faut avant toute chose s'écouter et dialoguer. Un dialogue qui n'a pas toujours lieu si l'on pense à l'attitude de la Chine qui, une fois de plus, a attaqué – cette fois en Vallée d'Aoste – le Tibet en demandant le retrait d'un drapeau tibétain qui flottait depuis deux ans dans notre petit village de Gressoney-Saint-Jean. Qu'il me soit permis de dire ouvertement que je condamne l'attitude de la Chine envers le peuple tibétain que je félicite le Conseil de la Vallée pour avoir voté à l'unanimité une résolution affirmant notre solidarité envers ce dernier et les minorités ethniques, culturelles, religieuses opprimées et privées de leur liberté.

Mais revenons aux Jeux militaires et à leur organisation. Il s'agit là d'une première mondiale, d'un événement d'envergure internationale que la Vallée d'Aoste a organisé avec enthousiasme et grande compétence et je crois que nous pouvons – sans présomption aucune – être fiers du bon déroulement de ces Jeux. Les chiffres témoignent de l'ampleur de la manifestation. : 42 nations du monde entier représentées par plus de 800 athlètes auxquels s'ajoutent leurs préparateurs physiques et les organisateurs, quelque 200 agents de sécurité, 1,2 millions d'euros pour l'organisation, 20.000 repas distribués.

Nul doute quant au fait qu'il s'agisse là d'un événement remarquable mais il faut tout de même dire que la presse nationale, voire internationale, aurait pu relayer davantage ces six journées en Vallée d'Aoste, placées sous le signe du sport et de la paix ; tout comme il est à regretter que pour la première édition d'une telle manifestation – qui, j'en suis convaincu, remportera un vif succès au fil des années – peu de personnalités institutionnelles, aussi bien régionales que nationales, se soient déplacées. Certes, le Prince Albert de Monaco et le Vice-président du CIO Mario Pescante, outre aux personnalités organisatrices, étaient présents mais je suis persuadé qu'une plus grande répercussion dans la presse ainsi qu'une attention institutionnelle plus marquée aurait permis à notre petite Vallée d'Aoste d'être plus présente sur la scène nationale et internationale.

Je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cet événement ainsi que tous les athlètes ayant pris part à ces Jeux et qui nous ont permis d'assister à des performances de haut niveau.

Permettez-moi de conclure mon propos par une satisfaction, celle de constater que la Vallée d'Aoste – aussi petite soit-elle – a la capacité et l'énergie de relever d'importants défis comme a pu l'être l'organisation d'une manifestation internationale telle que les premiers Jeux mondiaux militaires d'Hiver.

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Financer la lutte contre le SIDA

La Conseillère Hélène Impérial, membre de la section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie – APF, a participé, le samedi 27 mars dernier, à Casablanca, à la rencontre annuelle du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA de l'APF.

Au cours de cette réunion, le Réseau a abordé plusieurs thèmes dont les questions liées aux droits de l'Homme en matière d'accès aux soins, le financement de la lutte contre le SIDA, le droit au travail des personnes atteintes du VIH et les obstacles à la libre circulation des personnes. Pour ce faire, les parlementaires ont rencontré des représentants de l'Association de lutte contre le VIH/SIDA du Maroc, des représentants d'Onusida, du Fonds mondial de lutte conte le SIDA, la tuberculose et le paludisme et de l'Organisation internationale du travail.

« Le Réseau parlementaire de lutte contre le SIDA – explique la Conseillère Impérial – , composé de représentants des sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, est un instrument d'information au service des Parlements dans l'objectif de limiter et de faire reculer la pandémie. Au cours de cette réunion nous avons recommandé aux États membres de la Francophonie de rehausser leur contribution nationale et internationale au financement de la riposte à l'épidémie, de poursuivre leurs efforts en vue d'assurer l'accès universel et de livrer la guerre aux médicaments de contrefaçon. Nous avons également demandé aux États de procéder à l'abrogation des mesures qui limitent les déplacements des personnes atteintes du VIH. »

« *Par ailleurs, le Responsable du Réseau, le sénégalais Omar Ndoye, a présenté la première version de son rapport portant sur l'exode du personnel médical des pays du Sud vers le Nord. À terme, ce rapport veut proposer une réponse francophone à ce problème qui prive le Sud de ressources humaines en santé. Il faut en effet savoir que sur 33 millions de personnes atteintes par le virus du VIH/SIDA, trois quart vivent en Afrique subsaharienne.* »

La délégation valdôtaine a également participé, les 29 et 30 mars 2010, à Marrakech, à la réunion de la Commission des Affaires parlementaires de l'APF.

Cette rencontre fut une opportunité de se confronter sur des dossiers tels que la liberté de la presse parlementaire francophone, qui revêt une grande importance pour le renforcement des pratiques démocratiques. La Commission s'est aussi occupée des financements des partis politiques, avec un projet de résolutions qui sera porté à l'attention de l'Assemblée générale de l'APF et s'est interrogée sur la possibilité de renforcer les initiatives pour promouvoir le Parlement francophone des jeunes et le Parlement national des jeunes.

Le thème du grand chantier d'actualité de la politique marocaine qui concerne l'institution de la Commission consultative de la régionalisation a été exposé aux délégations. Cette dernière est appelée à accomplir un travail d'écoute et de concertation avec les instances et les acteurs concernés et qualifiés et de mettre au point la conception générale d'un modèle national de régionalisation avancé, englobant toutes les régions du royaume du Maroc. Cela démontre que le système institutionnel des régions, traditionnellement ancré dans la vie locale européenne, est en pleine émergence dans les Pays du Sud.

Secrétaires des collectivités locales, transport ferroviaire et assistance sanitaire pour les détenus

La première Commission permanente *Institutions et Autonomie*, dont le Chef de Groupe Diego Empereur est le Vice-président, et la deuxième Commission *Affaires générales* présidée par le Conseiller Andrea Rosset ont donné leur avis favorable à majorité concernant la proposition de règlement de modification des normes en matière de secrétaires des collectivités locales de la Région autonome Vallée d'Aoste (loi régionale n°46 de 1998 et règlement n°4 de 1999).

« D'entente avec le Gouvernement régional – a expliqué le Conseiller Luciano Caveri –, *j'ai présenté, en reprenant aussi certaines suggestions des Syndicats, quelques amendements pour améliorer le texte. Nous aurons tout le temps de reparcourir au sein de l'Assemblée l'évolution de la figure du secrétaire communal dont l'importance s'est accrue avec le système d'autonomie.*

Un système complexe de formation professionnelle garantira un accès à cette fonction uniquement à des personnes en ayant la capacité, permettant d'ailleurs un système de formation permanent qui tienne compte de la nécessité d'être toujours adapté aux changements de la société. »

La première Commission a également exprimé son avis favorable à l'unanimité sur deux dispositions d'application en matière de transport ferroviaire et d'assistance sanitaire pour les détenus et pour les personnes se trouvant dans des instituts pénitentiaires.

Pour le Conseiller Luciano Caveri : « *les dispositions d'application ont été approuvées en Commission avec rapidité et j'ai eu le plaisir, en qualité de membre de la Commission paritaire, d'expliquer certains passages concernant les deux normes en examen : inutile de dire combien celle sur le transport ferroviaire est attendue et qu'il y avait urgence aussi en ce qui concerne la santé pénitentiaire.* »